

l'abondance des deux dernières récoltes ce prix est même modéré jusqu'ici. Le blé froment se vend 15 fr. l'hectolitre et le seigle 13 fr.

Mais ce n'est pas là le seul avantage, que l'arrondissement doit à la fertilité des deux dernières années, elle en a également écarté des fièvres, qui sembloient vouloir devenir endémiques, et la salubrité y est telle, que l'on y compte beaucoup moins de malades, qu'on a accoutumé d'avoir dans cette saison.

L'usure continue ses déprédations : sous quelque masque qu'elle se cache, on la reconnoit par ses effets, la ruine du cultivateur. Plusieurs pensent que l'intérêt légal est audessous d'une juste proportion avec la quantité de numéraire qui est en circulation dans le pays, et avec les frais de procédure.

Le véritable commerce de l'arrondissement se fait avec honneur et profit. Le bétail se paye bien : les Tanneurs, les drapiers sur tout font de bonnes affaires. La faïencerie d'Echternach, les fabriques de poterie des mairies d'Auw, Heidweiler, Scheidweiler et Speicher, enfin les forges renommées de l'Eichelhutte sont en pleine activité.

Les établissemens de bienfaisance de l'arrondissement sont des bureaux de distribution de secours à domicile. Tout me porte à croire que ces secours sont donnés à propos.

La mendicité n'est pas très forte, et elle cessera bientôt, lorsque ceux, qui s'y livrent, devront choisir entre le Travail libre, et le Travail forcé du depot de mendicité.

L'Instruction publique est dans un état déplorable ; toutes les espérances sont tournées vers l'université impériale.

L'Esprit public est très bon, la docilité avec laquelle on se prête à l'exécution de toutes les lois, et l'intérêt, cette mesure certaine de ces sortes d'affection, me paroissent ici de garans irrécusables.

Un autre rapport que Willmar adressa le 30 avril 1811 au préfet Jourdan montre son intérêt pour les questions sociales dans son arrondissement :

Monsieur le Prefet

Les émigrations périodiques, qui sont l'objet de votre lettre peuvent être divisées en trois classes.

Je rangerai dans la 1. les ouvriers qui sortent de l'arrondissement pour se livrer aux travaux de la campagne.

Dans la seconde ceux qui vont exercer ailleurs des metiers, ou professions quelconques.

Dans la 3. les individus qui vivent du colportage.

De la première espèce l'arrondissement peut compter 40 à 50.

Les uns se rendent dans le département de la Roer, et dans la Hollande, les autres sur la Moselle, dans les départemens de la Sarre,